FLASH-INFOS

La Défense, le 11/09/2025

Revalorisation de l'IRP

Cher(e)s collègues,

Le 26 novembre 2024, nous avions saisi par courrier M. le ministre de l'Intérieur (lire le courrier ICI) pour lui rappeler les fortes attentes du CCD en matière de respect du protocole de 2022, particulièrement la revalorisation de l'IRP prévue pour 2025 à 5 % (25 % au total sur la période 2023-2027).

Malgré l'engagement écrit que nous avions reçu de M. le MI le 25 mars 2025, chacun a pu constater que cet engagement n'était pour l'heure pas tenu.

Nous avons appris que de très récents arbitrages budgétaires avaient fixé la revalorisation à 2,5 et non 5 %, et probablement pas avant 2026, sans rétroactivité.

Si nous comprenons parfaitement les lourdes contraintes budgétaires pesant sur les finances publiques, nous rappelons que notre attachement au respect des engagements pris antérieurement et à la parole de l'État est une exigence qui ne peut souffrir d'aucune exception.

Vous pouvez compter sur nous pour continuer à être très vigilants sur le respect de ce protocole.

Pour nous rejoindre ou nous renouveler votre confiance, vous pouvez adhérer en cliquant sur le lien suivant : https://le-scpn.fr/cotisations-en-ligne/ , ou envoyer un chèque à l'adresse suivante : SCPN - 1 et 2 Square Henri Régnault - Tour Gambetta - 92400 COURBEVOIE - La Défense 6. Pour rappel, lorsque vous adhérez, en plus de vous faire représenter pour vous défendre et vous protéger, vous bénéficiez aussi d'une protection juridique que nous sommes les seuls à proposer.

Bien sincèrement,

Secrétaire général
Frédéric LAUZE
01 49 67 02 40/41
06.76.64.60.31
frederic.lauze@le-scpn.fr

1er Secrétaire Général Adjoint
Michel CHABALLIER
01 49 67 02 42
06.11.50.27.45
michel.chaballier@le-scpn.fr

Secrétaire générale adjointe
Anouck FOURMIGUÉ
01 49 67 02 40/41
06 70 69 83 16
anouck.fourmigue@le-scpn.fr

Secrétaires Généraux Adjoints
Hanane BAKIOUI
David MOREIRA
Laura ABRAHAMI